



UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Magazine
3^{ème} édition Mai 2014

RETRO 2013





UNOCA

Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

LA PAIX ET LA SECURITE AU SERVICE DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE



SOMMAIRE

03	Editorial
04	Janvier 2013 20 ^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE Le Chef de l'UNOCA dans la délégation du Secrétaire général de l'ONU
05	Février 2013 LUTTE CONTRE LA LRA - 500 SOLDATS DES FARDC MOBILISÉS L'ONU salue la contribution de la RDC à la Force régionale d'intervention
06	Mars 2013 LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une réponse collective et concertée s'impose
07	Avril 2013 LUTTE CONTRE LA LRA - CRISE EN RCA Maintien des 2000 soldats ougandais de la Force régionale d'intervention
08	Mai 2013 CONSEIL DE SECURITÉ Le quatrième rapport sur l'UNOCA et la LRA a été présenté le 29 mai
10	Juin 2013 SECURITÉ MARITIME DANS LE GOLFE DE GUINÉE Contribution significative de l'ONU au succès du Sommet de Yaoundé
12	Juillet 2013 QUALITÉ DE LA VIE ET BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS Au cœur du Centenaire de l'hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné
14	Août 2013 36 ^e REUNION DE L'UNSAC Pour une lutte vigoureuse contre le phénomène du braconnage
16	Septembre 2013 JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX Un tournoi de foot pour promouvoir les valeurs de l'ONU
18	Octobre 2013 68 ^e JOURNÉE DES NATIONS UNIES Sous le signe du respect des idéaux fondateurs de l'ONU
20	Novembre 2013 EDUCATION À LA PAIX ET AUX DROITS DE L'HOMME L'UNOCA et le CNUDHD-AC sensibilisent les médias de la sous-région
21	Décembre 2013 LE CHEF DE L'UNOCA FACE AU CORPS DIPLOMATIQUE Revue de la situation géopolitique et sécuritaire de l'Afrique centrale 37 ^e REUNION DE L'UNSAC Appel de Ndjamena en faveur de la RCA



UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale Magazine

Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception - Rédaction - Coordination éditoriale :
Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Information publique

Administration - Suivi de la production :
Axelle Dzikongo - Patrice Loumou, Assistants

Mise en page & Impression : SMARTGRAPHICS - 500 exemplaires

Contact éditorial

Villa 56, Cité de la Démocratie
BP : 23773 Libreville, Gabon
Tél. +(241) 01 74 14 01 - Mob. +(241) 05 72 23 23
ouendji@un.org - piunoca@un.org
http://unoca.unmissions.org
twitter.com/UNOCA_NEWS

Au cœur de la diplomatie préventive

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été officiellement inauguré à Libreville (Gabon) le 2 mars 2011, deux mois après sa création le 1^{er} janvier 2011. Dans une lettre au Conseil de sécurité datée du 11 décembre 2009, le Secrétaire général de l'ONU avait plaidé en faveur de cette représentation onusienne, conformément au vœu réitéré par les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) dans un courrier le 28 avril 2008. « Ils ont [...] fait valoir que cette présence aiderait à définir et à mettre en œuvre une approche globale et intégrée des défis relatifs à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique centrale », explique le Secrétaire général. M. Ban Ki-moon se réfère aussi à la Déclaration du 31 octobre 2002 dans laquelle le Conseil de sécurité reconnaît qu'en « dépit d'un énorme potentiel qui pourrait faire d'elle un des pôles de développement du continent, l'Afrique centrale ne jouit pas encore de la stabilité qui lui permettrait de mettre en valeur de façon équitable ses ressources pour le plus grand bien de sa population ».

Dans ce contexte, la mise en place de l'UNOCA traduit la volonté des Nations Unies et des organisations sous-régionales d'œuvrer de manière concertée pour créer les conditions d'un développement durable de l'Afrique centrale et favoriser l'intégration dans cet espace géographique. La paix et la sécurité en sont les préalables. Depuis le début de ses missions, l'UNOCA travaille non seulement pour promouvoir ces valeurs fondamentales, mais aussi pour renforcer les capacités de la sous-région de l'Afrique centrale en matière de préven-

Le Bureau offre les bons offices du Secrétaire général des Nations Unies et développe toutes autres formes d'assistance ou de mécanismes pour éviter l'apparition des conflits, limiter la portée de ceux qui ont déjà éclaté ou empêcher qu'un différend existant ne se transforme en conflit ouvert.

tion des conflits, de consolidation de la paix et de résolution pacifique des différends. Plus précisément, le Bureau offre les bons offices du Secrétaire général des Nations Unies et développe toutes autres formes d'assistance ou de mécanismes pour éviter l'apparition des conflits, limiter la portée de ceux qui ont déjà éclaté ou empêcher qu'un différend existant ne se transforme en conflit ouvert.

La diplomatie préventive est donc au cœur du mandat du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, l'autorité responsable de la gestion quotidienne de l'UNOCA. Par ailleurs, ce Bureau politique, qui assure aussi le Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), collabore de manière étroite avec les entités onusiennes sur le terrain et toutes les autres parties prenantes pour rechercher des solutions adéquates aux défis transfrontaliers. Il en est ainsi du trafic des armes, de la criminalité organisée, de la présence des groupes rebelles comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la recrudescence des actes terroristes de Boko Haram, etc.

Le phénomène du braconnage des éléphants et du trafic illicite de l'ivoire, qui a pris une ampleur alarmante en Afrique centrale, figure parmi les nouvelles menaces qui interpellent l'UNOCA. Conformément à l'article 99 de la Charte des Nations Unies, le Secrétaire général de l'ONU a déjà attiré l'attention du Conseil de sécurité sur ce problème, compte tenu du danger qu'il constitue pour la paix et la sécurité régionale, voire internationale. Lors de la 36^e réunion de l'UNSAC tenue à Kigali (Rwanda) en août 2013, les onze Etats membres du Comité avaient décidé d'en faire un sujet permanent de l'ordre du jour de leurs travaux. Cette édition d'*UNOCA Magazine* donne l'essentiel de leurs échanges sur cette question ainsi que sur tous les dossiers de grande préoccupation qui ont mobilisé l'attention des 27 fonctionnaires nationaux et internationaux du Bureau en 2013, y compris celui relatif à la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Bonne lecture !

Par **NORBERT N. OUENDJI**
Responsable de l'Information publique



L'UNOCA couvre les dix pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) : Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo, Sao Tome et Principe, Tchad. Le Rwanda s'y ajoute pour les activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont les membres se réunissent au niveau ministériel deux fois par an pour dresser un état de la situation géopolitique en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes dans la sous-région. L'UNOCA en assure le Secrétariat depuis mai 2011.

20^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Le Chef de l'UNOCA dans la délégation du Secrétaire général de l'ONU

Du **26 au 29 janvier 2013**, le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA a pris part au 20^e Sommet de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba (Ethiopie), en tant que membre de la délégation du Secrétaire général de l'ONU. M. Abou Moussa a également participé à une réunion de haut niveau ayant regroupé, le 26 janvier, les fonctionnaires de l'UA et de l'ONU dans le cadre de leur 6^e consultation sur les questions de paix et de sécurité en Afrique. Y étaient présents : Mme Ameerah Haq (Secrétaire générale adjointe chargée de l'appui aux missions), MM. Jeffrey Feltman (Secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques), Hervé Ladsous (Secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix). L'UA y était représentée par MM. Ramtane Lamamra et Aisha Abdullahi, respectivement Commissaire à la Paix et à la Sécurité, et Commissaire aux Affaires politiques. Dans une conférence de presse donnée le 28 janvier en marge du Sommet, M. Ban Ki-moon (voir photo) a salué les efforts que mènent l'ONU et l'UA pour améliorer la situation des populations. Il a aussi insisté sur la nécessité de prendre des mesures idoines en vue de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) visant, globalement, à éliminer la pauvreté d'ici à 2015.



©ONU/Eskinder Debebe

Médias et génocide : réflexions sur l'Holocauste



©UNOCA/Aloumou

Le **21 janvier 2013**, la salle de conférence de l'UNOCA a accueilli une vidéoconférence de l'UNESCO sur le thème « Médias et génocide : réflexions sur l'Holocauste ». Coordonné depuis le siège parisien de cette institution spécialisée de l'ONU, l'événement a donné l'occasion aux participants de rappeler la responsabilité de la presse dans le développement des dynamiques qui conduisent aux génocides ou qui, au contraire, permettent de les prévenir. Organisée en partenariat avec le « Mémorial de la Shoah », la vidéoconférence entrait dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste qui se célèbre le 27 janvier, date marquant la libération du camp de concentration et d'extermination allemand d'Auschwitz-Birkenau. L'UNOCA y était représenté par le Responsable de l'Information publique.

EN BREF

- Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a participé, le **5 janvier 2013** à Addis-Abeba, à la deuxième réunion du Mécanisme Conjoint de Coordination (MCC) sur l'Initiative de Coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA), au siège de l'Union africaine (photo). La réunion a permis aux ministres de la Défense concernés d'évaluer le chemin parcouru et de valider les documents proposés par les Chefs d'état-major des pays affectés par la LRA (Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo et Soudan du Sud).
- Du **8 au 11 janvier 2013**, l'UNOCA a apporté un appui logistique et substantiel au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Centrafrique (BINUCA), impliqué dans les discussions ayant abouti

à la signature de l'Accord de Libreville entre la coalition armée « Seleka », l'opposition et le gouvernement centrafricain. Les Nations Unies suivent avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation et réaffirment leur engagement à soutenir le processus en cours, compte tenu de ses enjeux pour la construction d'un Etat fort et pour le développement durable du pays.

- Du **30 au 31 janvier 2013**, Marie-Louise Tani, Conseillère politique, a pris part à une réunion organisée à Libreville à l'intention des Etats membres de la CEEAC sur le projet de Traité sur le commerce des armes (TCA). Cette consultation sous régionale a permis d'harmoniser les positions avant la conférence de New York de mars 2013 sur ce projet (TCA).



Photo Union africaine

LUTTE CONTRE LA LRA - 500 SOLDATS DES FARDC MOBILISES

L'ONU salue la contribution de la RDC à la Force régionale d'intervention de l'Union africaine

Le **13 février 2013** à Dungu, dans le Nord-est de la RDC, M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de l'UNOCA, a participé à la cérémonie de mise à disposition de 500 soldats des Forces armées de la RDC (FARDC) à la Force régionale d'intervention de l'Union africaine (FRI/UA) chargée de lutter contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Il a salué les autorités de Kinshasa pour « leurs efforts et leur engagement, en dépit des contraintes logistiques énormes et des priorités nationales justifiées ».

M. Abou Moussa a par ailleurs renouvelé le soutien de l'ONU à l'Initiative de coopération régionale de l'UA pour l'élimination de la LRA (ICR-LRA). Evoquant le cas particulier de la RDC, il a indiqué qu'en dehors de l'appui matériel et technique, la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) participe aux opérations conjointes planifiées et aux patrouilles avec les FARDC, permettant ainsi de protéger les populations civiles, de les rassurer et de garantir leur sécurité.

Un moment mémorable

Dans son allocution, le Général Major Amuli Bahigwa, Chef d'Etat-major chargé des opérations des FARDC, a également mis l'accent sur l'importance de cette coopération avec la MONUSCO, notant qu'elle a permis de réduire « drastiquement les capacités de nuisance de la LRA ». L'Officier général congolais, qui représentait le Vice-Premier ministre chargé de la Défense et des Anciens combattants, a précisé que cela a également favorisé le « déplacement du centre de gravité de ce groupe terroriste hors du territoire », même si on repère encore par endroits « quelques éléments résiduels [...] en quête de survie ». Dans ce contexte, le Général Major Amuli Bahigwa a expliqué que la mise à disposition de la FRI/UA de 500 soldats des FARDC constitue un moment mémorable et une étape décisive dans la matérialisation de l'ICR-LRA. S'exprimant en langue nationale (le Lingala), il a invité les éléments concernés à faire preuve de discipline et de professionnalisme dans leur mission.



L'ambassadeur Francisco Madeira, Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, a également insisté sur ces aspects, notamment sur l'obligation de conduire les opérations militaires « sans porter atteinte aux droits de l'homme ».

- Le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a reçu, le **8 février 2013**, une délégation de la Chambre internationale de Commerce du Cameroun composée de Maîtres Joseph Antoine Onambe et Mary Concilia Anchang. Les discussions ont porté sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, notamment son impact sur le secteur privé dans les pays de la sous-région. Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire et Point focal Sécurité maritime/UNOCA, ainsi que M. James Aji, Conseiller politique/UNOCA, ont pris part aux échanges.

- MM. Abou Moussa et Francisco Madeira, respectivement Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, et Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, ont coprésidé la réunion d'évaluation et de réflexion sur les priorités à établir dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), du **11 au 12 février 2013** à Entebbe (Ouganda). Plusieurs entités onusiennes ainsi que des partenaires bilatéraux et internationaux ont activement participé à cette réunion.

- Le **27 février 2013**, MM. Toudjida An-demel, Directeur du Bureau de pays de l'Organisation internationale du Travail

(OIT) basé à Kinshasa (RDC); Moulay Lachen Ennahli, Représentant résident de la Banque africaine de développement; Mme Zouera Youssoufou, Représentante résidente de la Banque mondiale et certains de leurs collègues, ont pris part à une réunion organisée à la Cité de la Démocratie par l'UNOCA. Ils ont échangé avec M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, sur des sujets d'intérêt commun, notamment le projet d'organisation d'une conférence régionale sur la lutte contre le chômage des jeunes, phénomène qui constitue une menace pour la stabilité politique dans les pays de la sous-région.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Renforcer la coopération régionale, envisager des réponses collectives

Le renforcement de la coopération régionale et internationale est nécessaire dans la lutte contre le terrorisme, un crime inadmissible dont les Nations Unies sont l'une des victimes à travers le monde. C'est l'une des positions fortes défendues par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de UNOCA, M. Abou Moussa, à l'ouverture, le **13 mars 2013** à Rabat (Maroc), de la Conférence sur la coopération en matière de contrôles aux frontières dans le Sahel et au Maghreb. « Nos institutions doivent travailler ensemble afin de combattre efficacement ce fléau », a-t-il souligné au cours d'une session animée par l'ambassadeur Mohammed Loulichki, Représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU par ailleurs Président du Comité contre le terrorisme (CTC). M. Abou Moussa a précisé que cette réponse collective et concertée s'impose, compte tenu notamment du fait que le terrorisme a des « ramifications qui dépassent les frontières nationales ».

« L'engagement de tous est indispensable »

Dans ce contexte, le Représentant spécial du Secrétaire général a mis un accent sur l'importance des réseaux locaux, sous-régionaux et régionaux d'échanges d'informations et de données. Il a saisi cette occasion pour partager avec l'auditoire, l'expérience de l'Afrique centrale dans ce domaine. Il a ainsi insisté sur la « Déclaration sur une Feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale » adoptée lors de la 33^e Réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSCAC) tenue en décembre 2011 à Bangui en République Centra-

“Nos institutions doivent travailler ensemble afin de combattre efficacement le terrorisme. Une solution concertée s'impose, compte tenu des ramifications de ce fléau au-delà des frontières nationales”

fricaine (RCA). M. Abou Moussa a indiqué que dans le cadre de la mise en œuvre de cette Déclaration, un réseau régional de coordination a été créé en décembre 2012 au cours d'un atelier, en marge de la 35^e Réunion de l'UNSCAC organisée à Brazzaville (Congo).

« L'engagement de chacun et de tous est indispensable pour combattre vigoureusement le terrorisme », a martelé M. Abou Moussa, précisant que l'UNOCA continuera à jouer son rôle dans ce chantier, y compris en développant une synergie avec les Etats et les institutions du Sahel et du Maghreb. En marge de la conférence de Rabat, il a eu plusieurs réunions à ce sujet avec des collègues du Système des Nations Unies et des partenaires. Il a, entre autres, eu une séance de travail avec M. Jahangir Khan, Directeur de l'équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF), une structure mise en place en 2005 par l'ONU.

La rencontre de Rabat, qui avait pris fin le 15 mars, a été organisée par le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (CTITF/UNCCT) et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED), avec le concours du Gouvernement marocain.

- Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA a reçu, le **11 mars 2013**, Dr. Boureima Sambo, nouveau Représentant résident de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Gabon (photo). Il a présenté à ce dernier les activités et le mandat du Bureau en insistant sur la volonté de l'UNOCA de continuer à travailler en étroite collaboration avec toutes les agences des Nations Unies, y compris l'OMS. Dr. Boureima Sambo a chaleureusement apprécié cette démarche. Il a remercié le Chef de l'UNOCA pour sa disponibilité à soutenir les actions de l'OMS au Gabon.

- Des experts et des hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies ont participé, du **18 au 19 mars 2013** à Cotonou (Benin), à une réunion ministérielle sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, y a conduit une délégation ainsi que M. Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). Cette rencontre était initiée par la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique

des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission du golfe de Guinée (CGG).

- Le **21 mars 2013**, le Haut-Commissaire du Canada au Cameroun, M. Benoît-Pierre Laramée, a rendu une visite de travail et de courtoisie au Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale. Les deux personnalités ont évoqué des sujets d'intérêt communs, notamment ceux liés à la situation politique et sécuritaire dans la sous-région. Ils ont convenu de maintenir des contacts pour une meilleure synergie dans les échanges d'information. Le Haut-Commissariat du Canada au Cameroun couvre également le Gabon et la République Centrafricaine.

- Du **27 au 29 mars 2013**, MM. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, et Francisco Madeira, Envoyé spécial de l'UA pour la LRA ont séjourné au Soudan du Sud dans le cadre d'une mis-



© UNOCA/Ouerdji

sion conjointe. Outre des entretiens avec le Vice-président de la République ainsi qu'avec plusieurs autres autorités gouvernementales, diplomatiques et onusiennes à Juba (la capitale), ils ont rendu visite aux soldats sud soudanais et ougandais basés à Nzara et engagés dans la Force régionale d'intervention de l'UA chargée de traquer la LRA. Ils ont estimé qu'il était temps de renforcer les capacités opérationnelles de ladite Force. Du **30 mars au 2 avril**, MM. Abou Moussa et Francisco Madeira ont fait le même plaidoyer à Kinshasa (RDC) où ils ont eu des échanges avec les différentes parties prenantes dans ce dossier.

LUTTE CONTRE LA LRA - CRISE EN RCA

Maintien des 2000 soldats ougandais de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine

Les 2000 soldats ougandais mis à la disposition de la Force régionale d'intervention (FRI) de l'Union africaine (UA) chargée de « l'élimination » de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) continueront à jouer leur rôle dans cette initiative, y compris celles opérant en République Centrafricaine (RCA) où elles travaillent en coopération avec les forces nationales pour traquer les éléments du groupe armé dirigé par Joseph Kony. C'est l'une des principales conclusions d'une réunion qui a eu lieu à Kampala le **3 avril 2013** entre l'UA, l'ONU et les autorités ougandaises - représentées par le ministre des Affaires étrangères, M. Sam Kutesa, et son collègue de la Défense, M. Crispus Kiyonga (photo). « Le changement brutal de régime en RCA a provoqué une confusion dans les esprits. Je tiens à rassurer l'opinion nationale et internationale que cela n'a pour l'instant aucune incidence sur les engagements et la détermination des autorités ougandaises d'accompagner le combat contre la LRA », avait affirmé M. Francisco Madeira, Envoyé spécial de l'UA pour la LRA.



©UNOCA/Oreandji

Eviter tout relâchement

« Les Nations Unies sont très attentives à l'évolution de cette situation, compte tenu de l'impact négatif des activités de la LRA non seulement sur la paix et la sécurité régionale, mais aussi de ses conséquences humanitaires insupportables », avait pour sa part souligné M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. La stratégie régionale de lutte contre la LRA développée par l'ONU avec ses partenaires prend en considération tous ces aspects. « Nous encourageons toutes les parties prenantes à soutenir la mise en œuvre de cette stratégie, dont l'un des volets est relatif à l'appui à l'opérationnalisation de l'Initiative de l'Union africaine contre la LRA et, en particulier, sa composante

militaire, la Force régionale d'intervention », a précisé M. Abou Moussa.

Dans ce contexte, la séance de travail de MM. Abou Moussa et Francisco Madeira avec l'ambassadeur des USA en Ouganda (M. Scott DeLisi) le **4 avril 2013**, a permis d'avoir la confirmation du maintien des conseillers militaires américains déployés dans la région fin 2011 pour soutenir les efforts en cours dans la lutte contre la LRA.

« Nous attendons impatiemment la fin des moments horribles que vivent les citoyens des pays affectés. N'oublions pas qu'en dehors de nombreux morts occasionnés par les atrocités de la LRA, on estime à plus de 440 000 personnes le nombre de réfugiés et déplacés obligés de quitter leurs familles pour échapper aux brutalités de ce groupe armé », concluent MM. Abou Moussa et Francisco Madeira.

• Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, nouvelle Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies et Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Gabon, a rendu une visite de courtoisie et de travail au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA, le **10 avril 2013** (photo). Les questions d'actualité et les sujets liés à leurs mandats respectifs ont meublé les échanges. Le chef de l'UNOCA a renouvelé sa détermination à poursuivre la collaboration cordiale avec le PNUD et l'Equipe de pays en général. M. Abou Moussa a également rassuré sa collègue quant à son soutien dans l'accomplissement de ses missions au Gabon.

• Le Chef de l'UNOCA a participé à la troisième réunion ministérielle du Mécanisme conjoint de coordination (MCC) de « l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur

(ICR-LRA) » tenue à Addis-Abeba le **24 avril 2013**. Cette rencontre, qui a été précédée par une réunion des experts et des chefs d'État-major des pays affectés (à l'exception de la République centrafricaine/RCA), a permis de faire le point de la situation à la lumière des soubresauts politiques en RCA. En marge de la réunion, M. Abou Moussa a eu des séances de travail avec son collègue Muburi-Muita, Représentant spécial et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'UA (UNOAU) ainsi qu'avec M. El-Ghassim Wane, Directeur du Département Paix et Sécurité de l'UA.

• Daniel Berube, Responsable de la Sécurité du 30 octobre 2011 au 30 avril 2013, s'est envolé pour le Canada pour une retraite bien méritée. Quant à Sebastian Parekattil, Responsable du Budget et des Finances du 20 février 2011 au 30 avril 2013, il a pris la



©UNOCA/Oreandji

direction de l'Inde après avoir douloureusement décidé d'interrompre sa belle aventure avec l'UNOCA et les Nations Unies pour des raisons familiales. A l'occasion de leur départ, la salle de conférence les a accueillis le **30 avril 2013** au cours d'une cérémonie d'hommage. Le personnel a salué leur contribution à la mise en œuvre du mandat du Bureau. Un certificat de reconnaissance leur a été remis par le Représentant spécial.

CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

Le quatrième rapport sur l'UNOCA et la LRA a été présenté le 29 mai



© ONU/Estimoteur/Debebe

Le Rapport semestriel du Secrétaire général de l'ONU sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et sur les zones affectées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a été présenté le **29 mai 2013** au Conseil de sécurité par son Représentant spécial, M. Abou Moussa. Le Rapport passe en revue les développements politiques majeurs dans la sous-région depuis le dernier rapport (18 décembre 2012). Il fait une évaluation de la crise née en République Centrafricaine (RCA) après le coup d'Etat du 24 mars 2013, en mettant un accent sur son impact sous-régional.

Coopération avec les organisations régionales

En dehors des informations sur la situation politique et sécuritaire de l'Afrique centrale, le Rapport du Secrétaire général de l'ONU donne des indicateurs sur l'état de l'économie des pays

de la sous-région et l'emploi des jeunes ainsi que sur les droits de l'Homme, la promotion du genre, la liberté de la presse, etc. Il fournit également des détails sur les menaces qui pèsent sur l'environnement et sur la sécurité du fait, entre autres, du phénomène du braconnage des éléphants au Cameroun, au Gabon, en RCA, au Tchad, etc.

La collaboration entre l'UNOCA et les organisations sous-régionales dans le cadre de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix occupe aussi une place importante dans le Rapport. La coopération avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) est particulièrement mise en exergue.

Dans le même ordre d'idées, le Rapport consacre de longs développements aux actions entreprises par l'UNOCA pour coordonner le soutien des Nations Unies aux efforts de l'Union africaine (UA) dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Ce mouvement rebelle a été « responsable de plus de 100 000 morts » entre 1987 et 2012, d'après le Rapport. Pendant la même période, il a aussi provoqué le déplacement de 2,5 millions de personnes (civiles).

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale condamne, une fois de plus, cette situation inacceptable. Il demande aux éléments de la LRA de cesser immédiatement leurs activités. Dans ce contexte, M. Abou Moussa réitère la détermination des Nations Unies de continuer à travailler avec leurs partenaires pour mettre fin aux souffrances des victimes et contribuer au développement durable des zones affectées.

Afrique centrale : échanges avec les membres du corps diplomatique

La traditionnelle rencontre du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU avec les ambassadeurs et les représentants des organisations internationales a eu lieu jeudi **3 mai 2013** à Libreville. Occasion pour M. Abou Moussa de faire le point sur les activités menées depuis novembre 2012 par le l'UNOCA. Il a notamment entretenu les membres du corps diplomatique sur les efforts déployés avec l'Union africaine dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ainsi que la contribution des Nations Unies dans la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Les développements politiques dans la sous-région ont également occupé une place centrale dans l'exposé de M. Abou Moussa, qui a été suivi d'un échange avec les ambassadeurs et représentants des organisations internationales.



© UNOCA/Oberhoff

Hommage aux journalistes

Avant de clore son propos, il a tenu à rendre hommage au travail des journalistes. A la veille de la 20^e Journée internationale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai, il a réaffirmé la détermination des Nations Unies de continuer à défendre cette valeur si précieuse pour la démocratie.

« Les journalistes ont le droit d'exercer leur profession sans crainte de représailles, en faisant par ailleurs preuve de responsabilité dans le traitement des informations », avait noté le Représentant spécial et chef de l'UNOCA. « La situation globale en Afrique centrale n'est pas très encourageante, mais nous avons espoir qu'elle s'améliorera et que les peines privatives de liberté pour les délits de presse seront effectivement supprimées dans les lois de la plupart de nos pays », a-t-il poursuivi, saluant le travail de fond que mène l'UNESCO dans ce sens, en tant qu'agence spécialisée de l'ONU pour les questions de communication.



©UNOCA/Ouenji

EN BREF



©UNOCA/Ouenji

• Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire/UNOCA et Point focal pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, a eu une séance de travail avec une délégation du nouveau Programme CRIMGO (routes maritimes critiques du Golfe de Guinée) de l'Union Européenne (UE) le **3 mai 2013**, au siège de l'UNOCA (photo). Ses hôtes ont été briefés sur les missions du Bureau ainsi que sur le rôle qu'il joue (avec l'UNOWA) dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2039 relative, entre autres, à l'organisation d'un Sommet régional des Chefs d'Etat sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. Ses invités ont, à leur tour, fourni des informations précieuses sur la contribution du Programme CRIMGO à la lutte contre ce phénomène. Le projet, financé à hauteur de 4,5 millions € par l'UE, est mis en œuvre dans sept États côtiers africains :

le Bénin, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Nigéria, Sao Tomé-et-Principe et le Togo.

• M. Nicolas Michel, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies, a été reçu en audience le **7 mai 2013** au palais présidentiel par le chef de l'Etat gabonais, M. Ali Bongo Ondimba. Leurs échanges ont porté sur des sujets d'intérêt sous-régional et régional, y compris le différend frontalier entre le Gabon et la Guinée équatoriale dont M. Nicolas Michel est par ailleurs le Médiateur. Les mêmes préoccupations ont été évoquées le 8 mai à Malabo avec le Président équato-guinéen, M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

• Le Chef de l'UNOCA a pris part à la cérémonie officielle d'ouverture de la réunion extraordinaire de la Commission de

Défense et de Sécurité du Conseil de Paix et sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), le **17 mai 2013** à Libreville. La session, essentiellement consacrée à la situation en République Centrafricaine (RCA) lui a permis de rappeler ses préoccupations par rapport à l'impact humanitaire de la crise que traverse ce pays. Dans ce contexte difficile, il a transmis aux participants, le message du Secrétaire général de l'ONU, qui réitère l'engagement des Nations Unies de continuer à accompagner les organisations régionales dans leurs efforts de rétablissement de la sécurité et de la paix en RCA. Les travaux, qui ont duré deux jours, ont été organisés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) avec le soutien du Gabon.

• Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale a effectué une mission officielle en Guinée équatoriale du **20 au 22 mai 2013**, c'est-à-dire quelques jours avant les élections sénatoriales, législatives et municipales du 26 mai. La visite a été essentiellement marquée par une séance de travail le 21 mai avec le ministre des Affaires étrangères, M. Agapito Mba Mokuy. Les échanges ont porté sur l'environnement électoral ainsi que sur la 36^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) qui, en raison d'un cas de force majeure, ne pouvait plus avoir lieu à Malabo comme initialement prévu. Avant de quitter Malabo, M. Abou Moussa avait rencontré les collègues du système des Nations Unies, en présence du Coordonnateur résident, M. Leo I. Heileman. M. James Aji, Conseiller politique/UNOCA, faisait partie de sa délégation.

SECURITE MARITIME DANS LE GOLFE DE GUINEE

Contribution significative des Nations Unies au succès du Sommet de Yaoundé



© UNOCI/Ouenif

Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et de la Commission du golfe de Guinée (CGG) sur la sûreté et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée a eu lieu à Yaoundé du **24 au 25 juin 2013**. Le Secrétaire général de l'ONU y était représenté par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa. A ce titre, il a lu le message circonstanciel de M. Ban Ki-moon.

Dans ce message, le Secrétaire général des Nations Unies a rappelé l'histoire et le contexte du Sommet de Yaoundé, ainsi que la nécessité d'une stratégie régionale concertée pour faire face à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Les trois instruments fondamentaux adoptés à l'issue des travaux répondent à cette préoccupation. Il s'agit notamment du Mémoire d'Entente entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; de la Déclaration politique des Chefs d'Etats et de Gouvernement ainsi que du Code de conduite relatif à la prévention et la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique du Centre et de l'Ouest.

Centre interrégional de coordination

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont aussi décidé de la création d'un Centre interrégional de coordination des activités sur la sûreté et la sécurité dans le golfe de Guinée – basé au Cameroun. Dans une déclaration publiée le 26 juin 2013, le Secrétaire général des Nations Unies a salué ces conclusions et encouragé « tous les Etats membres de la région à signer et à mettre en œuvre le Code de conduite ». Il a également lancé un appel aux partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux afin qu'ils fournissent « les ressources nécessaires ».

M. Ban Ki-moon a indiqué que les Nations Unies continueront d'appuyer ce processus, y compris à travers le travail de ses Représentants spéciaux pour l'Afrique centrale et de l'ouest. Il a par ailleurs rendu hommage aux Etats membres de la région, la CEEAC, la CEDEAO et la CGG « pour leur engagement fort et leurs efforts collectifs pour s'attaquer à la piraterie et prévenir ce fléau, qui demeure une menace sérieuse à la sécurité et aux activités économiques des pays touchés ».

Dans son allocution de clôture du Sommet, le Président camerounais, M. Paul Biya, avait également mis en lumière l'impact négatif de ce phénomène sur le « développement ainsi que sur la paix et la stabilité dans le golfe de Guinée ». Pour conclure, il a indiqué qu'il était « indispensable de mettre en application la Résolution 2039 du 29 février 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies » recommandant la tenue d'un Sommet sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. De manière générale, les différentes parties prenantes ont reconnu et apprécié la contribution remarquable de l'ONU à la préparation et à l'organisation dudit Sommet.

Les Chefs d'Etat présents

En dehors du Président camerounais, **M. Paul Biya**, douze chefs d'Etat ont pris part au Sommet de Yaoundé : **MM. Alassane Dramane Ouattara** (Côte d'Ivoire), **Goodluck Jonathan** (Nigéria), **Thomas Yayi Boni** (Bénin), **Denis Sassou Nguesso** (Congo), **Blaise Compaoré** (Burkina Faso), **Teodoro Obiang Nguema Mbasogo** (Guinée équatoriale), **Idriss Deby Itno** (Tchad), **Faure Gnassingbé Eyadema** (Togo), **Ali Bongo Ondimba** (Gabon), **Mahamadou Issoufou** (Niger), **Manuel Pinto Da Costa** (Sao Tomé et Príncipe).

• M. James Aji, Conseiller politique, a participé le **7 juin 2013**, à Libreville, à la cérémonie de lancement du Projet d'« Appui à l'implication des jeunes dans les processus électoraux au Gabon » mis en place par le Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance au Gabon (ROLBG). Financé à hauteur de 200 000 dollars par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie, il vise à organiser des actions de plaidoyer afin de favoriser l'inscription des jeunes sur les listes électorales. Le Projet, d'une durée de 24 mois, compte notamment toucher directement 16 000 jeunes et indirectement 300 000 jeunes de 18 à 30 ans.

• Du **10 au 16 juin 2013**, James Aji et Marie-Louise Tani, Conseillers politiques, ont séjourné à Ndjamena (Tchad) dans le cadre d'une mission de prise de contact avec les acteurs de la vie nationale. Ils ont notamment eu des séances de travail avec des membres du Parlement, des représentants de la société civile, des organisations de défense des droits de l'homme, des partenaires sous-régionaux, régionaux et internationaux ainsi qu'avec des autorités gouvernementales. Cette démarche a permis non seulement de collecter des informations à bonnes sources et de souder des contacts utiles, mais aussi de mieux analyser et comprendre les situations et les défis qui interpellent les Nations Unies.

• Du **11 au 13 juin 2013**, le Conseiller militaire a participé à un atelier d'orientation sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) organisé par l'Union africaine (UA) à l'intention des Etats membres de la CEEAC. Cette rencontre a permis, entre autres, d'avoir des informations utiles sur cette question, y compris en ce qui concerne le cadre d'orientation au niveau continental. L'atelier a été organisé en partenariat avec l'Union européenne et l'appui technique des Nations Unies.

• M. Abou Moussa a pris part au Sommet extraordinaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique cen-

trale (CEMAC), du **14 au 15 juin 2013** à Libreville. A cette occasion, il a souligné les enjeux de la paix et de la sécurité pour l'intégration régionale et le développement durable de la sous-région. « Ces garanties fondamentales sont aussi importantes pour promouvoir la libre circulation au sein d'un espace géographique et économique », a-t-il précisé dans son allocution. Le Sommet extraordinaire de la CEMAC a lieu en marge de la deuxième édition du « New York Forum Africa ». Outre les questions liées au fonctionnement de la CEMAC, le Sommet a été dominé par les débats sur des dossiers économiques et politiques, particulièrement la situation sécuritaire en RCA et son impact sous-régional.

• Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire/UNOCA, a participé le **16 juin 2013** à Libreville, à un atelier organisé par le Programme CRIMGO (Routes Maritimes Critiques du Golfe de Guinée) de l'Union européenne au profit des pays membres de la CEEAC en général et, en particulier, ceux de la Zone maritime D (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale et Sao Tomé & Príncipe). Cette réunion a permis de recevoir les projets potentiels que ce Programme pourrait soutenir dans les domaines de la coopération régionale, du renforcement des actions des Etats en mer, de la coordination entre agences, de l'élaboration et du partage de l'information maritime, de la formation ainsi que l'amélioration de la sécurité et de la sûreté maritimes dans le Golfe de Guinée.

• Le **17 juin 2013**, le Chef de l'UNOCA a réitéré la ferme détermination des Nations Unies de continuer à apporter leur appui aux efforts de l'Union africaine dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). S'exprimant lors de la 380^e réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine (UA) tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) et consacrée à l'examen du Rapport de la Présidente de la Commission de l'UA sur la mise en œuvre de « l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de

l'Armée de résistance du Seigneur (LRA)», M. Abou Moussa a rappelé que cette question fait partie des priorités des Nations Unies.

• M. Ahowanou Agbessi, nouveau Représentant du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et Directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale, basé à Yaoundé (Cameroun), a rendu une visite de travail et de courtoisie au Chef de l'UNOCA le **19 juin 2013**. Les deux personnalités (photo) ont fait le tour des questions d'intérêt commun et souligné la nécessité de continuer à travailler en étroite coopération dans le cadre de la mise en œuvre de leur mandat respectif.



© UNOCA / Ouenouji

• Le Responsable de l'Information publique de l'UNOCA faisait partie des facilitateurs du séminaire de renforcement des capacités des journalistes gabonais dans le domaine des droits de l'homme organisé du **19 au 20 juin 2013** par le Ministère de la Justice en partenariat avec le CNUDHD-AC. Cette formation continue a débouché sur la mise en place d'un groupe de travail chargé de rédiger des documents nécessaires pour la création et le fonctionnement optimal d'un réseau de journalistes en droits de l'homme. Des responsables du Conseil national de la communication (CNC) du Gabon et du CNUDHD-AC étaient également parmi les personnes ressources de cette session.



ENCOURAGER ET FACILITER LE DIALOGUE POLITIQUE POUR EMPECHER L'ECLATEMENT DES CONFLITS



QUALITE DE LA VIE ET BIEN-ETRE DES POPULATIONS

Au cœur du Centenaire de l'hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné



©UNOCA/Ouendji

Les Nations Unies ont pris part aux cérémonies marquant le centenaire de l'hôpital Albert Schweitzer, du **6 au 7 juillet 2013** à Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, à 250 kilomètres au sud-est de Libreville. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, y a été représenté par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, par ailleurs Chef de l'UNOCA. Ce dernier a souligné que les œuvres du Dr. Albert Schweitzer en faveur de la qualité de la vie et du bien-être des populations méritent d'être célébrées

et surtout préservées. Créé en 1913, l'hôpital qui porte son nom, et qui joue un rôle important dans le dispositif de santé de Lambaréné et du Gabon, constitue l'une des plus grandes réalisations de cette personnalité multidimensionnelle, Prix Nobel de la Paix en 1952. L'ouverture d'un Centre hospitalier universitaire international Albert Schweitzer a consacré son statut régional et mondial.

Promotion de la santé de la mère et de l'enfant

Les Nations Unies, à travers des institutions spécialisées comme l'OMS, ont réaffirmé leur engagement à continuer d'accompagner les efforts nationaux en matière de lutte contre la maladie, la promotion de la santé de la mère et de l'enfant ainsi que dans le domaine du renforcement du système de santé et du partenariat au développement. L'OMS a du reste participé activement au centenaire de l'hôpital Albert Schweitzer, y compris au Symposium scientifique organisé à Libreville le 7 juillet pour mûrir une réflexion collective sur les voies et moyens de combattre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA.

En dehors du Représentant spécial du Secrétaire général, plusieurs autres hauts fonctionnaires onusiens étaient présents au Centenaire de l'hôpital Albert Schweitzer, dont la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova (à droite de la photo) et le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé. M. Philippe Douste-Blazy, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies en charge des financements innovants pour le développement et président du Conseil d'administration de l'UNITAID, avait aussi fait le déplacement.

Golfe de Guinée : réflexions sur la mise en œuvre des décisions de Yaoundé

Une réunion des Experts de la CEEAC, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Commission du golfe de Guinée (CGG), de l'UNOCA, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), du Congo et du Cameroun s'est tenue du **29 au 30 juillet 2013** dans les locaux de l'UNOCA à Libreville (Gabon), pour réfléchir sur la mise en œuvre des décisions prises lors du Sommet de Yaoundé (juin 2013) sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée. Les participants ont fait observer que face à l'insuffisance des moyens des Etats, la mutualisation des efforts et le soutien de la communauté internationale sont nécessaires pour trouver une solution adéquate à la menace que représentent la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. La réunion a été rehaussée par la présence du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abou Moussa, ainsi que celle de l'ambassadeur du Cameroun au Gabon, M. Samuel Mvondo Ayolo (photo).



©UNOCA/Ouendji

• Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a assisté, le **18 juillet 2013**, à la cérémonie marquant la quatrième Journée internationale Nelson Mandela. L'événement, qui a eu lieu à la résidence de Mme Pearl Nomvume Magaqa, l'Ambassadrice d'Afrique du Sud au Gabon, a également connu la participation de plusieurs collègues du Système des Nations Unies ainsi que des membres du corps diplomatique, des représentants du gouvernement, des personnalités politiques, des autorités administratives et de la société civile. Cette Journée internationale est une occasion pour l'ONU de se joindre à la Fondation Mandela pour demander que le 18 juillet, partout dans le monde, chacun dédie au moins 67 minutes de son temps à la collectivité.

• Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire, a représenté l'UNOCA au séminaire régional sur le code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS), tenu du **22 au 25 juillet 2013** à Cotonou (Benin). Organisé conjointement par l'association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) et l'Organisation maritime internationale (OMI),

cet atelier a permis de susciter des échanges sur les meilleures pratiques en matière de sécurité et de sûreté des installations portuaires, y compris les responsabilités des administrations maritimes et des autorités portuaires de la région du golfe de Guinée. Le séminaire de Cotonou était animé par des experts de l'OMI, du port du Havre (France), de la Garde côte américaine, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC).

• MM. Abou Moussa et Francisco Madeira, l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la LRA, ont co-présidé une réunion des experts et points focaux en charge de la LRA, du **24 au 25 juillet 2013** à Entebbe (Ouganda). Les participants ont évalué le chemin parcouru depuis la dernière rencontre tenue en février. Ils ont notamment fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la LRA ainsi que sur l'opérationnalisation de la Force régionale d'intervention de l'UA.

Les Nations Unies, l'UA, des ONGs et des partenaires au développement ont pris part à la réunion d'Entebbe, ainsi que le Général ougandais Sam Kavuma, nouveau Commandant de la Force régionale d'intervention et son prédécesseur à ce poste, le Général Dick Prit

Olum, désormais appelé à servir comme Commandant du contingent ougandais de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISON).

• M. Sherwin Das, Conseiller politique, a représenté l'UNOCA à la « formation avancée en médiation pour l'Union africaine », du **29 au 31 juillet 2013** à Libreville. Organisé par l'UA, l'Initiative pour la gestion des crises basée en Finlande et le Centre africain pour la résolution constructive des conflits (ACCORD) dont le siège est en Afrique du Sud, le séminaire a permis de se familiariser davantage avec les questions et les techniques liées à la résolution pacifique des conflits.

• M. James Aji, Conseiller politique, a participé à un atelier sur l'amélioration du travail en réseau et le renforcement des capacités des Conseillers Paix et Développement dans le domaine de la médiation, qui a eu lieu du **30 juin au 5 juillet** à Dakar (Sénégal). Organisé par l'ONU, cet atelier a aussi regroupé plusieurs Coordonnateurs résidents du système des Nations Unies de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Lors des discussions, M. James Aji a partagé avec les participants l'expérience de l'UNOCA en matière de diplomatie préventive.

UNOCA

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale



L'ONU SOUTIEN LES EFFORTS REGIONAUX DE PREVENTION ET DE REPRESSION DES ACTES DE PIRATERIE, DES VOLS A MAIN ARMEE EN MER ET DES ACTIVITES MARITIMES ILLICITES DANS LE GOLFE DE GUINEE



36^e REUNION DE L'UNSAAC

Pour une lutte vigoureuse contre le phénomène du braconnage des éléphants

La 36^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC) a eu lieu du **20 au 23 août 2013** à Kigali (Rwanda). A cette occasion, les Nations Unies ont exprimé, une fois de plus, leur vive préoccupation par rapport au braconnage des éléphants en Afrique centrale et lancé un appel pour des actions énergiques contre ce phénomène qui constitue une menace à la paix et à la sécurité. « Nous devons combattre avec vigueur cette pratique illégale et intolérable, en particulier au vu de son rôle supposé dans le financement illégal de certains groupes rebelles », a affirmé le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, lors de la cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la session ministérielle.

A cet égard, il convient de rappeler que lors d'une mission conjointe à Nzara (Soudan du Sud) le 28 mars 2013, le Chef de l'UNOCA et l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la LRA avaient découvert des défenses d'éléphants saisies par des éléments de la Force régionale d'intervention de l'UA chargé de lutter contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et provenant des victimes de ce mouvement ayant fait défection (photo). On comprend donc la satisfaction de M. Ban Ki-moon par rapport à l'inscription des discussions sur le braconnage à l'ordre du jour de l'UNSAAC. Le Rapport final indique que ses experts ont évoqué l'urgence d'une mobilisation contre ce fléau en rappelant que leur démarche s'inscrit au cœur d'une interpellation faite par le Secrétaire général des Nations Unies dans son Rapport sur les activités du Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale (UNOCA). Ce Rapport a « révélé l'apparition du phénomène du braconnage contre les éléphants qui sévit au Cameroun, en République Centrafricaine, au Tchad et au Gabon », ont-ils souligné, en suggérant fortement qu'une « coopération transfrontalière » soit établie entre les pays de la sous-région afin de faire face à cette situation.

Stratégie de lutte anti-braconnage

Cette dynamique est fondamentale, entre autres, pour la protection du complexe trinational Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM), qui s'étend sur 141 000 km², abrite environ 40 000 éléphants et couvre le Cameroun, le Congo et le Gabon. « A Minkébé, le Gabon estime perdre 50 éléphants par jour. L'ivoire est acheminé vers les marchés étrangers », ont révélé les délégués gabonais, précisant que des pays asiatiques sont les principaux bénéficiaires de



© UNOCA/Orendji

cette contrebande qui, selon eux, bénéficie de la complicité de certains « intermédiaires et des contacts dans des grandes villes » voisines. Dans leur exposé, ils ont également fait état du massacre, en mai 2003, de 26 éléphants dans le site du Patrimoine mondial de Dzanga, en République Centrafricaine, ainsi que des efforts communs pour répondre collectivement à ce problème. Le Tchad a partagé ses inquiétudes sur ce même sujet, évoquant le massacre de 89 éléphants en une seule nuit (mars 2013) à Ganda, dans le Sud du pays. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a ajouté qu'en 2012, il y en a 300 qui ont été décimés dans le parc de Bouba Djida, dans le Nord du Cameroun. La CEEAC a révélé qu'elle a récemment mis en place deux plans d'action d'urgence (pour le Nord-Cameroun, le Nord-Est de la RCA et le Sud du Tchad) et une stratégie de lutte anti-braconnage en Afrique centrale.

Les Nations Unies ont renouvelé leur détermination à continuer d'accompagner les Etats et les organisations régionales dans la recherche des solutions « concertées et innovantes » aux défis qui fragilisent la paix et la sécurité dans la sous-région Afrique centrale. En dehors du phénomène de braconnage d'éléphants, l'ONU a notamment mentionné la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Elle a toutefois reconnu les progrès enregistrés sur ce front après le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Yaoundé du 24 au 25 juin 2013.

République Centrafricaine : le SOS de l'Afrique centrale

Outre le message du Secrétaire général de l'ONU, la 36^e réunion de l'UNSAAC a été marquée par les discours du Premier ministre rwandais, M. Pierre-Damien Habumuremyi ; du Secrétaire général adjoint de la CEEAC, M. Roger Tchoungui ; du Ministre des Affaires étrangères du Congo, par ailleurs Président sortant du Comité, M. Basile Ikouébé ; du Représentant spécial de l'Union africaine (UA) pour les Grands lacs et Chef de Bureau de l'UA au Burundi, M. Boubacar Gaoussou Diarra. Mme Louise Mushikiwabo, Ministre des Affaires étrangères

et de la Coopération du Rwanda, devenue Présidente du Comité, a également prononcé un mot de bienvenue. Tous les intervenants ont plaidé pour une action collective en faveur d'une sécurité et d'une paix durables en Afrique centrale et en particulier en RCA. Les travaux du Comité se sont achevés par l'adoption d'une Déclaration réaffirmant son « engagement à appuyer le processus de transition » dans ce pays et invitant les Etats membres de l'UNSAAC à « s'impliquer activement dans toutes les actions visant à la résolution de la crise centrafricaine ».



- L'UNOCA a pris part, le **5 août 2013**, à la cérémonie officielle d'installation de M. Ahmad Allam-mi, le nouveau Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). M. Ahmad Allam-mi remplace M. Nassour Guelengdouksia Ouaidou, nommé le 3 juillet 2013 Conseiller spécial à la Présidence du Tchad. L'UNOCA continue à apporter son soutien à la CEEAC, conformément à son mandat et dans le respect des termes du cadre de coopération scellé le 3 mai 2012 avec cette institution sous régionale.

- Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RCA et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en

République Centrafricaine (BINUCA), le Général Babacar Gaye (photo), a rencontré les journalistes de la presse nationale et internationale, mercredi **7 août 2013** dans la salle de conférence de l'UNOCA, à Libreville. Le Général Babacar Gaye, qui avait précédemment eu un entretien avec le président Ali Bongo Ondimba, a notamment évoqué la situation politique, sécuritaire et humanitaire ainsi que l'état des droits de l'homme en RCA après la prise du pouvoir par la « Seleka » le 24 mars 2013. Il a aussi évoqué la mobilisation de l'Union africaine, des Nations Unies et des partenaires contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), considéré selon lui comme un « cancer » pour la RCA et les autres pays affectés. Il a rendu hommage à l'UNOCA pour son

rôle de coordination, au nom de l'ONU, des actions que mènent les différents acteurs impliqués dans la lutte contre ce mouvement dirigé par Joseph Kony, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crime contre l'humanité.

- Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a reçu le **26 août 2013**, le Secrétaire général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-mi. Les deux personnalités ont évoqué les dossiers d'intérêt commun ainsi que la nécessité de renforcer la coopération afin de relever les défis qui interpellent leurs institutions respectives dans les domaines de la paix, de la sécurité, du développement et de l'intégration de l'Afrique centrale.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Un tournoi de football pour promouvoir les valeurs des Nations Unies



©UNOCA/Ouendji

A l'initiative du Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale (UNOCA), le Système des Nations Unies a organisé, dans le cadre de la « Journée internationale de la Paix » célébrée le **21 septembre**, un mini championnat de football dénommé « Tournoi de la Paix ». La finale, qui a eu lieu au Stade FC Sapins (Libreville), a été remportée par le « Tout puissant Obaka », l'équipe de Gabon Télévision, face à la formation des Forces de police nationale (FPN). Elles se sont départagées aux tirs au but (4-3) après un nul (1-1) à l'issue du temps réglementaire.

Une pensée pour les victimes des conflits

Les deux équipes avaient atteint ce niveau après avoir battu respectivement les anciennes gloires regroupées au sein de

Variétés FC (5-4 t.a.b) et la sélection des Nations Unies (4-0). Tous les participants ont respecté l'esprit et le concept du Tournoi : autour du ballon rond, ils ont célébré, dans la communion et la convivialité, la paix comme valeur universelle sans laquelle tout développement durable est impossible. Les uns et les autres ont joué le jeu sans oublier l'enjeu, y compris lorsqu'à midi, il fallait observer une minute de silence en mémoire « de toutes les personnes qui ont perdu la vie pendant les conflits et des survivants qui vivent chaque jour le traumatisme et dans la douleur ». Cette consigne était contenue dans le message du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, à l'occasion de la Journée internationale de la paix. Ce message a été lu avant le lancement du Tournoi par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, qui a assisté à toutes les rencontres aux côtés de plusieurs autres collègues et officiels. Les Représentants de l'OMS (Dr Boureima Sambo) et de l'UNICEF (Dr Speciose Hakizimana) y ont notamment pris part ainsi que M. David Mintsa Ella, Directeur général de Gabon Télévision (qui a donné le coup d'envoi de la finale), le Général Victor Mounanga, Conseiller du Commandant en Chef des Forces de police nationale et Responsable de la lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères, etc.

Chacune des équipes engagées dans le Tournoi a reçu des récompenses (ballons, tee-shirts) ainsi qu'un « Trophée de la paix », une belle œuvre d'art en pierre et en bois où dominait la très expressive image de la colombe. Le public venu nombreux a émis le vœu que cette initiative soit pérennisée. Celle-ci a été possible grâce au soutien de la Confédération africaine de football (CAF), signataire d'un cadre de coopération avec l'UNOCA en novembre 2012. Elle a notamment mis à disposition les 35 ballons utilisés lors du Tournoi.

Un moment de solidarité avec des enfants en difficultés sociales

Les participants et les officiels présents au Tournoi de la paix ont sympathisé avec une vingtaine de pensionnaires de deux centres de protection de l'enfance invités à l'événement : le Centre d'accueil pour enfants en difficultés sociales d'Angondje (Nord de Libreville) et Arc-enciel/Espoir. Ils ont apprécié cette sortie qui leur a permis non seulement de se détendre mais aussi d'être sensibilisés sur l'importance du fair-play, du dialogue, de la tolérance et du respect de la diversité. Des ballons leur ont été remis comme souvenirs et symboles de l'espoir de voir leur situation changer positivement. Le Chef de l'UNOCA a encouragé les responsables de ces institutions à continuer à associer leur structure aux manifestations visant la promotion de la paix. Dans le même esprit, le Tournoi de la Paix avait démarré avec un match de gala entre les jeunes des centres de formation de *Boca FC* et du *FC Sapins* (0-1). Le coup d'envoi de cette rencontre a été donné par la Représentante résidente adjointe de l'UNICEF, Dr Speciose Hakizimana.



©UNOCA/Ouendji

ONU FC : l'esprit d'équipe en action



© UNOCA/Oumadi

Lors du Tournoi de la Paix, l'équipe des Nations Unies était composée des collègues issus de la plupart des onze Agences, Fonds, Programmes et Mission représentés au Gabon. En dehors de l'UNOCA, on y retrouvait notamment des joueurs de l'OMS, du PNUD, de l'UNESCO, du HCR, de l'ONUSIDA, de la FAO, de l'UNICEF, etc. C'était la seule formation qui avait tenu compte de l'approche genre dans la sélection des artistes du ballon rond aptes pour le Tournoi. Marjoleine (UNOCA) et Marthe (OMS) ont ainsi fait découvrir leurs talents balle au pied. Même si tout

cela n'a pas suffi face aux joueurs expérimentés de la Police nationale, on retient la joie et la détermination des un(e)s et des autres de participer à un Tournoi où ils ne venaient pas forcément pour gagner, mais pour vivre un moment de solidarité et célébrer la paix dans une atmosphère détendue.

Les collègues de l'ONUSIDA ont également mis à profit le Tournoi de la Paix pour attirer l'attention sur les dangers du VIH/SIDA et sensibiliser le public sur les méthodes de prévention contre cette pandémie.

EN BREF

• M. Guillermo Mangue, Responsable de la Gestion du développement au Bureau sous régional pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC), a effectué une visite de travail et de prise de contact à l'UNOCA le **12 septembre 2013**. Il a eu des échanges avec les collègues de la Section politique et de l'Unité de l'Information publique. Tous ont insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration entre l'UNOCA et la CEA/BSR-AC. Basé à Yaoundé, ce Bureau couvre le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République Centrafricaine, Sao Tome & Principe et le Tchad. Il collabore aussi avec l'Angola, le Burundi et la République démocratique du Congo, compte tenu de sa mission visant à soutenir les Communautés économiques régionales, notamment la CEMAC et la CEEAC, ainsi que leurs institutions spécialisées.

• Le Conseiller militaire/UNOCA, le Colonel François Ndiaye, a participé du **18 au 19 septembre 2013**, à Cotonou (Bénin), au lancement du projet Routes Maritimes Critiques du Golfe de Guinée (CRIMGO). Ce Projet a pour but de contribuer au perfectionnement de la sécurité du transport international. L'objectif spécifique est de soutenir des mesures visant à améliorer la sécurité et la sûreté maritime, avec un accent particulier sur la piraterie et les vols à main armée dans le Golfe de Guinée.

• Du **23 au 30 septembre 2013**, l'UNOCA a accueilli M. Paulin Djomo, Chef de la Section Afrique de l'Est, Afrique centrale et de la Région des Grands lacs à la Division de l'Administration du personnel des missions (Département d'appui aux missions/New York). Cette visite a permis de procéder à une évaluation systématique et systémique du Bureau qu'il avait vu naître en 2011. Pendant une semaine,

M. Paulin Djomo a ainsi multiplié des réunions avec les différents responsables, écouté attentivement des collègues dans le cadre des entretiens individuels et animé des sessions collectives fécondes.

• Le **26 septembre 2013**, la salle de conférence de l'UNOCA a servi de cadre à la réunion de concertation sur le projet d'organisation d'un Forum régional sur « l'emploi des jeunes, la croissance inclusive et la stabilité politique en Afrique centrale ». Des échanges ont eu lieu sur la nécessité de mutualiser les efforts pour proposer des solutions concrètes au chômage qui touche cette tranche de la population et qui est considéré comme une source potentielle de conflits. Outre les responsables de l'UNOCA, ceux de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, de la CEEAC et du PNUD ont pris part à cette réunion.

68^e JOURNÉE DES NATIONS UNIES

Sous le signe du respect des idéaux fondateurs de l'ONU

La célébration de la 68^e Journée des Nations Unies, le **24 octobre 2013**, au Ministère Affaires étrangères, a été marquée, entre autres, par la lecture du message du Secrétaire général de l'ONU. Le texte, qui a été lu par M. Abou Moussa, son Représentant spécial pour l'Afrique centrale (photo), invite les uns et les autres à prendre « l'engagement de respecter les idéaux fondateurs de l'Organisation et d'œuvrer ensemble pour la paix, le développement et le respect des droits de l'homme ». L'allocution de M. Dominique Guy Noël Ngueno, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, a mis en lumière les efforts du Gabon dans ces domaines ainsi que la contribution de l'ONU dans la concrétisation du projet social bâti autour du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE). Il a rendu hommage aux différentes agences onusiennes pour leur « appui multiforme ».

Améliorer les conditions de vie des populations

L'exposé de M. Pacôme Moubeyta, Secrétaire général du Gouvernement et Coordonnateur du Bureau de coordination, du suivi et d'évaluation du PSGE, a davantage éclairé l'auditoire sur les enjeux de ce projet. Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies et Représentante résidente du PNUD, a réitéré la disponibilité de l'ONU à accompagner cette politique. Elle a saisi cette occasion pour revenir sur la participation active du Système des Nations Unies à l'amélioration des conditions de vie des populations. Les missions de chaque entité onusienne opérant au Gabon ont été rappelées pour

mieux situer le niveau de cette contribution.

A l'issue des débats qui ont suivi ces interventions, les participants ont visité une exposition riche en sons, en couleurs et surtout en informations sur la vie des Nations Unies. Elle a permis d'avoir un aperçu clair du travail que mènent les 246 fonctionnaires nationaux et internationaux de l'ONU en poste au Gabon. Comme l'année dernière, le stand de l'UNOCA, qui avait fière allure, a reçu un nombre important de visiteurs. Le jeu-concours expérimenté lors de l'édition précédente a été reconduit avec le même succès. Cet exercice a permis de noter que le public a une parfaite connaissance des Nations Unies ainsi que de l'UNOCA dont il reconnaît par ailleurs le rôle primordial dans la promotion de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Polos, casquettes, clés USB, CD, porte-clés, fanions, etc. ont été distribués aux participants qui ont aussi manifesté un grand intérêt pour nos différentes publications, en particulier *Les Echos de la Cité* et *UNOCA Magazine*.



©UNOCA/Ouenji

Caravane éducative : des futurs diplomates en visite à l'UNOCA

Les autorités gabonaises avaient commencé les activités de la 68^e Journée des Nations Unies dès le **22 octobre** avec une « **Caravane éducative** » organisée par le Ministère des Affaires étrangères. Dans ce cadre, une vingtaine d'élèves de la section Diplomatie de l'École nationale d'administration (ENA) et de l'École de préparation aux carrières administratives (EPCA) de Libreville conduits par l'Ambassadeur Alfred Mougara Moussotsi, Directeur général des Affaires étrangères, ont effectué une visite à l'UNOCA le 22 octobre 2013.

Pendant plus de deux heures, ces futurs diplomates ont été édifiés sur les activités de cette institution inaugurée le 2 mars 2011 à la Cité de la Démocratie.

Un exposé du Responsable de l'Information publique suivi d'échanges leur a permis de cerner le contexte de la création du Bureau ainsi que ses missions, ses priorités et son fonctionnement. Ils ont également été reçus par le Représentant spécial qui, a partagé avec eux ses réflexions sur quelques sujets d'actualité.

L'Ambassadeur Alfred Mougara Moussotsi a exprimé sa reconnaissance par

rapport à ces marques d'attention, après avoir rappelé le rôle important de l'UNOCA dans la diplomatie préventive en Afrique centrale.



©UNOCA/Ouenji

- Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, a pris part, le **2 octobre 2013** à Bruxelles, à une conférence organisée par le Parlement européen et le Réseau européen pour l'Afrique centrale, sur les enjeux sécuritaires de la LRA. Par ailleurs, le **4 octobre**, à l'initiative des principaux Points focaux de la LRA de l'Union européenne et du Département d'Etat américain, il a participé au Groupe international de travail sur la LRA. Ces activités ont permis de renforcer la réflexion et la sensibilisation sur les efforts régionaux et internationaux en faveur de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Le Chef de l'UNOCA a saisi ces occasions pour rappeler les actions que mènent les Nations Unies dans ce sens. Il a également eu des réunions avec plusieurs partenaires, dont l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la LRA, M. Francisco Madeira. Avant de quitter la Belgique, Abou Moussa a visité le siège de *Notre Afrik*, mensuel panafricain basé à Bruxelles auquel il a accordé une grande interview.

- Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA, a participé, du **08 au 10 octobre 2013** à Helsinki (Finlande), à un séminaire de haut niveau sur le Genre et les processus de médiation inclusive. Organisé en partenariat avec le Peace Research Institute Oslo (PRIO) et le Crisis Management Institute (CMI), ce séminaire, qui était destiné aux Envoyés spéciaux, médiateurs et experts en médiation, a permis de sensibiliser les participants sur l'importance de la participation effective des femmes aux processus de médiation ainsi que de la nécessité de renforcer leurs capacités dans ce domaine.

- Du **7 au 11 octobre 2013**, MM. Mamady Kouyate (Chef de la Section politique) et James Aji (Conseiller politique), ont effectué une mission à N'Djamena (Tchad) afin de faire le point des préparatifs de la 37^e réunion ministérielle du Comité consultatif des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) du 9 au 13 décembre dans la capitale tchadienne. Ils ont eu des séances de travail avec les autorités gouvernementales et les collègues du Système des Nations Unies pour faire le point sur les besoins nécessaires à la bonne tenue de cet événement biennuel.

- Le **21 octobre 2013**, le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA a eu une séance de travail avec une délégation de l'Organisation maritime internationale (OMI) composée de Mme Salma Hassam (Chargée des projets pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre) et M. Gilles Capelle (Consultant). Les échanges ont essentiellement porté sur la contribution de l'OMI à la promotion de la sécurité maritime dans la région. La délégation de l'OMI qui a rendu visite à l'UNOCA était à Libreville dans le cadre de l'exercice sur table organisé par l'Autorité maritime du Gabon du 22 au 23 octobre.

- Du **21 au 25 octobre 2013**, une mission de l'UNOCA a séjourné à Sao Tome et Principe. James Aji (Conseiller politique) et le Colonel François Ndiaye (Conseiller militaire), ont eu des consultations avec des autorités gouvernementales, des responsables de la société civile, des membres du corps diplomatique et des organisations internationales ainsi que des dirigeants politiques et des collègues du Système des Nations Unies. Cette mission, qui a été effectuée à la demande du Premier ministre santoméen, M. Gabriel Arcanjo Ferreira Da Costa, a favorisé l'évaluation de la situation politique du pays et son rôle dans la consolidation de la paix en Afrique centrale.

- Le Chef de l'UNOCA a participé, le **22 octobre 2013** à Libreville, à la 3^e Consultation régionale pour la gestion des catastrophes en Afrique centrale. M. Abou Moussa a entretenu l'assistance sur les causes des migrations internes et externes dans la sous-région, en insistant sur la nécessité de mettre en place et de renforcer les mécanismes de prévention. Cet événement a été organisé par la CEEAC et OCHA, en collaboration avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge (FICR), sous la patronage du Gouvernement gabonais (Ministère de l'Intérieur).

- Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a pris part, le **26 octobre 2013** à Dakar (Sénégal), à une réunion de réflexion sur

la mise en œuvre des décisions adoptées lors du Sommet tenu à Yaoundé (Cameroun) en juin 2013 et portant sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée. Organisée par la CEDEAO avec l'appui des Nations Unies, la rencontre a été aussi rehaussée par la présence des représentants de la CEEAC, de la CGG, de l'UNOWA, des organisations partenaires ainsi que du Cameroun, pays hôte du Centre interrégional de coordination des activités relatives à la sûreté et à la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.



© UNOCA / Oumadi

- MM. Ahmad Allam-mi, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), et Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA, ont eu une séance de travail le **29 octobre 2013** (photo). La rencontre, qui a eu lieu au siège de l'UNOCA (Cité de la Démocratie), a notamment permis d'échanger des informations sur la situation politique qui prévaut en République Centrafricaine (RCA) et, en particulier le rôle des différents partenaires internationaux, régionaux et sous-régionaux dans la recherche d'une solution durable à la crise qui déstabilise ce pays.

- Du **31 octobre au 1^{er} novembre 2013**, MM. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA, et Francisco Madeira, Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, ont effectué une mission conjointe à Bangui (RCA) et à Juba (Soudan du Sud). A l'issue de leurs consultations avec les dirigeants et les différentes parties prenantes dans la lutte contre la LRA, ils ont lancé un appel aux combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) encore en brousse afin qu'ils renoncent à leurs activités criminelles et retrouvent une vie normale.

EDUCATION A LA PAIX ET AUX DROITS DE L'HOMME

L'UNOCA et le CNUDHD-AC sensibilisent les médias de la sous-région



©UNOCA/Ouenifji

L'UNOCA et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) ont co-organisé, du **26 au 28 novembre 2013** à Douala (Cameroun), un atelier sous-régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des journalistes d'Afrique centrale sur les questions de paix, de sécurité et des droits de l'homme. Les travaux ont été officiellement ouverts par le ministre camerounais de la Communication, M. Issa Tchiroma Bakary. Il a salué la démarche de l'UNOCA et du CNUDHD-AC, soulignant la nécessité pour chaque journaliste de s'imprégner de la culture de la paix sociale, du respect de la vie humaine et de la promotion des droits et libertés. « Les conflits étant (...) inhérents à la nature humaine, les médias doivent se préserver de devenir ceux par qui l'on l'on exacerbe ou attise des conflits encore à l'état latent, ou ceux par quoi on les alimente et les

amplifie, pour en faire des monstres ravageurs, voire des génocides irréversibles », a-t-il expliqué.

Le Représentant régional du CNUDHD-AC, M. Ahowanou Agbessi, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale/Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, ont également pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture pour rappeler les enjeux de cet atelier. Ils ont par ailleurs animé une table ronde sur la situation politique, sécuritaire et des droits de l'homme dans la sous-région. L'actualité en République Centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC) a dominé les échanges avec les journalistes représentés à la réunion de Douala. Ces échanges ont été précédés par les présentations du CNUDHD-AC, de l'UNOCA et de la CEEAC sur leurs actions respectives et sur les outils dont ils disposent pour promouvoir la paix, la sécurité et les droits de l'homme dans la sous-région. Les participants ont également suivi avec attention les exposés de M. Albert Mbida, Maître de conférences à l'Université de Yaoundé II, sur le rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité ainsi que sur les droits et les devoirs d'un journaliste dans un Etat de droit.

L'atelier, qui a bénéficié du partenariat technique de la CEEAC, a réuni une trentaine de professionnels de l'information de neuf pays de la sous-région : Burundi, Cameroun, RCA, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RDC, Rwanda et Tchad. Il s'est achevé par l'adoption d'une « Déclaration de Douala » dans laquelle ils décident, entre autres, de mettre en place un « Forum sous-régional des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme en Afrique centrale ». (voir encadré ci-dessous)

Extraits de la Déclaration de Douala

Les participants à l'Atelier sous-régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des professionnels des médias d'Afrique centrale tenu du **26 au 28 novembre 2013** à Douala au Cameroun [...];

Soulignent qu'un environnement politique apaisé et des conditions économiques moins contraignantes sont primordiaux pour un meilleur épanouissement des médias et leur investissement dans la promotion d'une véritable culture de la paix, de la justice, de la démocratie et du développement durable ; Se réjouissent, dans ce contexte, du Plan d'action des Nations Unies

sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité ainsi que de la Résolution 1738 du Conseil de sécurité sur la nécessité d'assurer la protection des journalistes dans les conflits [...];

Décident de mettre en place un **Forum sous-régional des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme en Afrique centrale** qui servira de cadre d'échange et de réflexion sur les sujets abordés lors de l'atelier de Douala ; Lancent un appel à la CEEAC, aux Nations Unies et à leurs partenaires afin qu'ils soutiennent les activités dudit Forum, y compris en favorisant des rencontres annuelles de concertation, de suivi et

d'évaluation de la mise en œuvre de la Résolution 1738 et des actions menées par les médias pour promouvoir la diplomatie préventive et la démocratie ;

Prendent la résolution d'accroître la sensibilisation des acteurs concernés sur ces valeurs, d'y susciter une plus grande attention des responsables de média et de veiller au respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles dans le traitement des informations en temps de paix et pendant les conflits.

Adoptée à Douala, le 28 novembre 2013.

EN BREF

- Du **6 au 8 novembre 2013**, une trentaine de fonctionnaires onusiens ont suivi une formation sur « l'analyse des conflits » au Centre régional de conférence et de formation des Nations Unies d'Entebbe (Ouganda). Au cours de la session, les formateurs ont proposé des exposés et animé des échanges sur cette thématique ainsi que sur le cadre conceptuel, les outils d'analyse des conflits ; le cycle et l'arbre des conflits. M. John Godonou Dossou, Assistant spécial du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, a pris part à cette formation qui a permis de réaffirmer l'importance de la diplomatie préventive dans l'agenda des Nations Unies.

- James Aji, Conseiller politique, a participé à une formation organisée par la Folke Bernadotte Academy (FBA), du **31 octobre au 7 novembre 2013** à Sando (Suède). Les principaux thèmes abordés portaient sur la conception et la conduite des dialogues et des processus de médiation, etc. La situation au Mali a constitué la trame d'une étude de cas dans le cadre d'un exercice pratique. Hormis ce programme, les participants

ont pris part à des modules de formations des autres Bureaux des Nations Unies ainsi que des organisations internationales et régionales, y compris l'Organisation de la Conférence islamique, l'Organisation des États américains, les Ligues des États arabes, et l'Union européenne. James Aji avait par ailleurs représenté l'UNOCA à la huitième réunion consultative ONU-UA sur la prévention et la gestion des conflits, tenue du **24 au 25 novembre 2013** à Abuja, au Nigeria.

- John Godonou Dossou, Assistant spécial du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a représenté l'UNOCA à l'atelier sous-régional sur les droits de l'homme, la prévention des conflits et l'exploitation des ressources naturelles, qui a eu lieu du **19 au 20 novembre 2013** à Bujumbura (Burundi). Organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme, le CNUDHD-AC, la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, la CEEAC et Open Society justice initiative. Communauté économique des États de l'Afrique centrale et Open Society Justice Initia-

tive, cette rencontre, qui a bénéficié du soutien de l'UNOCA, a réuni une soixantaine d'experts venus de l'Afrique centrale et de l'Est, de la Zambie, des USA et du Canada.

- Répondant à une invitation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire de l'UNOCA, a représenté le Bureau à une réunion conjointe organisée du **18 au 21 novembre 2013** à Abuja (Nigeria), sur la mise en œuvre des décisions du Sommet de Yaoundé sur la sûreté et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

- Le **20 novembre 2013**, M. Abou Moussa, a présenté au Conseil de sécurité le cinquième rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA et sur les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Le Rapport fait un état des lieux prospectif de la situation politique dans la sous-région ainsi que le point sur la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre la LRA.

LE CHEF DE L'UNOCA FACE AU CORPS DIPLOMATIQUE

Revue de la situation géopolitique et sécuritaire de l'Afrique centrale

Lors de la traditionnelle session d'échanges d'information avec les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales, le **2 décembre 2013** à Libreville, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a réaffirmé la détermination des Nations Unies à continuer à œuvrer, aux côtés de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union africaine (UA), pour un retour à la paix en République Centrafricaine (RCA). « L'une des craintes majeures aujourd'hui est que des terroristes prennent avantage du vide sécuritaire en RCA pour s'y installer durablement », a cependant averti le Chef de l'UNOCA, attirant par ailleurs l'attention sur les conséquences humanitaires insoutenables de la crise. Parlant au nom de la Coordinatrice résidente de l'ONU dont il assurait l'intérim, Dr. Boureima Sambo, Représentant de l'OMS au Gabon, a mis l'accent sur cette question cruciale, évoquant les nombreux problèmes de santé auxquels sont confrontées les populations centrafricaines.

Respect des modalités de la transition

Le Général Guy-Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint de la CEEAC, a également présenté un état des lieux de la situation sur le terrain. Outre les derniers développements en RCA, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a déroulé les activités récentes menées par l'UNOCA dans les domaines de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits et du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans ces processus.



Les efforts des Nations Unies dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ont aussi été abordés lors de la rencontre du 2 décembre ainsi que plusieurs autres sujets de grande préoccupation comme la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, la recrudescence des actes terroristes (Boko Haram), le phénomène de braconnage des éléphants et du trafic illicite de l'ivoire, etc.

37^e Réunion de l'UNSAC : les Etats membres réaffirment leur soutien au processus de transition en RCA



Le **22 décembre 2013**, les Ministres des Affaires étrangères et les Chefs de délégation à la 37^e Réunion de l'UNSAC ont adopté l'« Appel de N'Djamena » dans lequel ils réaffirment l'engagement de leurs pays respectifs à « appuyer le processus de transition en RCA » (voir texte intégral en page 22). Ils invitent également les Etats membres du Comité à « s'impliquer activement dans toutes les actions visant la résolution de la crise centrafricaine ». A l'ouverture des travaux, le Secrétaire général des Nations Unies avait indiqué qu'il « demeure extrêmement préoccupé » par la situation en République centrafricaine (RCA), pays livré à un déchirement tous azimuts et où, depuis le 5 décembre 2013, des heurts entre des groupes religieux avaient déjà fait près d'un millier de morts, selon Amnesty International. « Le cycle effroyable de violence et de représailles entre les communautés musulmanes et chrétiennes doit cesser immédiatement », a souligné avec force M. Ban Ki-moon dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa (photo).

La session ministérielle de l'UNSAC a été précédée par la réunion des experts, du 19 au 20 décembre. Les questions liées à la lutte contre le terrorisme ont occupé une place primordiale dans les discussions.

Appel de N'djamena en faveur de la République Centrafricaine



Nous,

Ministres des Affaires Etrangères et Chefs de Délégations des Etats membres du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale ;

Réunis à N'Djamena, République du Tchad, à l'occasion de la 37ème Réunion Ministérielle dudit Comité ;

Préoccupés par la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire, amplifiée par les confrontations inter communautaires à caractère religieux en République Centrafricaine ;

Considérant la Décision du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine du 17 juin 2013 en sa 380ème Réunion, créant la Mission Internationale de Soutien en RCA sous conduite africaine (MISCA) ;

Considérant le Communiqué de la Troisième Réunion du Groupe International de Contact sur la RCA, tenue à Bangui le 08 novembre 2013 ;

Réitérant notre ferme engagement à l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013 et la Déclaration de N'Djamena du 18 avril 2013 comme fondement juridique de la Transition en RCA ;

Nous référant à la Déclaration de Kigali du 23 août 2013 ;

Prenant en compte le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région de l'Afrique Centrale et de la transformation de la RCA en sanctuaire des groupes armés, y compris la LRA ;

Nous déclarons profondément préoccupés par la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République Centrafricaine ;

Invitons tous les acteurs politiques centrafricains à respecter les engagements contenus dans la Déclaration de N'Djamena et de sa Feuille de route ;

Laçons un appel à la poursuite du dialogue politique en vue de la tenue d'une conférence nationale inclusive et encourageons les leaders religieux à poursuivre leurs efforts de médiation et de conciliation entre les communautés chrétiennes et musulmanes ;

Condamnons toute instrumentalisation de la religion ;

Condamnons fermement tous les actes de violence commis par les différents groupes armés contre les populations civiles et contre les forces de la MISCA ainsi que les Forces françaises ;

Réaffirmons l'engagement de nos Etats à appuyer le processus de transition en RCA et invitons les Etats membres du Comité à s'impliquer activement dans toutes les actions visant à la résolution de la crise centrafricaine ;

Saluons l'adoption des résolutions 2121 (2013) et 2127 (2013) par le Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la République Centrafricaine ;

Laçons un appel à tous les Etats membres du Comité à contribuer de manière significative à la mise en place effective de la MISCA notamment par la mise à disposition des personnels requis et du soutien logistique ;

Saluons le transfert d'autorité de la FOMAC à la MISCA intervenu le 19 décembre 2013 ;

Nous félicitons de l'engagement pris par le Rwanda et la République Démocratique du Congo de contribuer en troupes à la MISCA ;

Laçons également un appel aux partenaires multilatéraux et bilatéraux pour un appui financier et logistique conséquent à la situation humanitaire en RCA et à la MISCA et prenons note des dispositions contenues dans la résolution 2127 relative à l'organisation d'une Conférence des Donateurs ;

Réitérons notre appel à tous les membres du Groupe International de Contact, ainsi qu'au reste de la Communauté Internationale à tenir leurs engagements en apportant leur contribution au Fonds Fiduciaire pour la RCA ;

Exprimons notre gratitude à l'endroit des différents partenaires, notamment la France, les Etats Unis d'Amérique et l'Union européenne qui soutiennent les efforts de stabilisation et de rétablissement de la paix et de la sécurité en RCA ;

Exhortons la communauté internationale à continuer à accorder toute l'attention nécessaire à la situation en RCA et à en faire une priorité.

Fait à N'Djamena, le 22 décembre 2013

EN BREF

• Du **03 au 05 décembre 2013**, M. Andrei Kovalenko, Sous-directeur au Comité contre le terrorisme des Nations Unies, a conduit au Gabon une équipe d'experts multisectorielle. Objectif : identifier les secteurs où le Gabon peut bénéficier de l'assistance technique des Nations Unies, conformément aux résolutions 1373 (2001) et 1624 (2005). La délégation a rencontré des hauts responsables du gouvernement gabonais et discuté des progrès réalisés par le pays dans les domaines de la sécurité, de la sûreté et de la lutte contre le terrorisme. Elle a également examiné la législation gabonaise relative à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le terrorisme et sa domestication. Avant de quitter Libreville, M. Andrei Kovalenko a eu une séance de travail avec le chef de l'UNOCA.

• M. Abou Moussa a assisté, le **13 décembre 2013** à Libreville, à une cérémonie de signature de conventions de financement entre la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et 6 organismes de protection de la nature, notamment l'Agence allemande pour le développement international (GTZ), l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), la World Wide Fund for nature (WWF), l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la Conservation Justice et la Fondation Aspinall. Ces fonds devraient leur permettre de mettre en œuvre le plan d'action de la CEEAC pour la protection de l'environnement et la lutte contre le braconnage des espèces protégées, en particulier les éléphants.



UNOCA

27 FONCTIONNAIRES, 15 NATIONALITES, 1 OBJECTIF : LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE

UNOCA est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) des Nations Unies. Il remplit son mandat en s'appuyant sur une équipe de 27 fonctionnaires nationaux et internationaux issus de quinze nationalités (voir carte ci-dessous établie en 2013). Ils sont répartis dans cinq principales sections. Outre le Bureau du RSSG et celui du Chef de Cabinet, il y a la Section politique, l'Unité de l'Information publique et le Service d'appui à la mission. Cette dernière composante s'occupe essentiellement de l'administration générale et de toutes les questions opérationnelles.



© UNOCA / Owendji



© UNOCA / Owendji





LES MEDIAS, PARTENAIRES ET ARTISANS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX



UNITED NATIONS REGIONAL OFFICE FOR CENTRAL AFRICA

BP : 23773 Libreville, Gabon • Tél. +(241) 01 74 14 01 • Fax : +(241) 01 74 14 02

<http://unoca.unmissions.org> • piounoca@un.org • twitter.com/UNOCA_NEWS